

## Campagne d'Affiliation Saison 2020/2021

C'est avec plaisir que l'équipe départementale de l'U.S.E.P. 77 constituée de :

**Anne Sophie PICQUART PERNON, Directrice départementale,**  
**Valérie DROMIGNY, Responsable formations,**  
**Julien HAILLANT, Agent de développement,**  
**Claudio SUCAMI-TUMBA, Educateur sportif jusqu'au 23/09/2020**  
**Alexandre KUPR, Educateur sportif**

*vous souhaitent une bonne rentrée 2020/2021.*

**Une nouvelle année sportive s'annonce pleine de projets sportifs et éducatifs.**

Comme à son habitude, l'**U.S.E.P.** sollicite votre dynamisme pour développer une vie associative, des projets de classe ou d'école et la pratique sportive auprès des enfants de votre association.

**L'U.S.E.P. est présente pour vous accompagner dans cet engagement.**

Comme par le passé, nous vous invitons vivement à beaucoup d'attention et au respect des procédures d'affiliation et de prises de licences.

Pour participer aux rencontres U.S.E.P., pendant le **Temps Scolaire** ou pendant le **Hors Temps Scolaire**, une association doit être affiliée à l'U.S.E.P., les **enseignants**, les **parents d'élèves** et tous les **élèves participants** doivent être **licenciés et en possession de leur licence**.

Les adhérents à une association affiliée à l'U.S.E.P., deviennent membres de la Ligue de l'enseignement.

**Vous retrouvez dans le tutoriel en annexe comment procéder à l'affiliation de votre association scolaire et à l'adhésion de ses membres pour la saison 2020/2021.**

Pour affilier votre association d'école à l'U.S.E.P. 77 et licencier les élèves : vérifiez qu'une association de loi 1901 existe bien dans votre école. Si ce n'est pas le cas, les démarches sont simples : *contactez l'équipe départementale* :

### U.S.E.P. DE SEINE ET MARNE

28 Avenue Georges Pompidou 77000 MELUN CEDEX

Ligne directe : 01.85.86.00.45.

Email : [contact.usep77@laligue77.org](mailto:contact.usep77@laligue77.org)

Bureaux ouverts de 08 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00

Retrouvez l'actualité de l'U.S.E.P. 77 et tous les documents d'affiliation sur notre site internet

<http://www.usep77.com>

**USEP Seine et Marne**

**28, Avenue Georges Pompidou**

**77 000 Melun**

Tél : 01 85 86 00 45

[contact@usep77.com](mailto:contact@usep77.com)

[www.usep77.com](http://www.usep77.com)

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

SIRET N° 348 645 896 000 39 – Code APE 9312Z

Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré

## SOMMAIRE

**Une grande partie de l'affiliation s'effectuera directement en ligne !**

***N'hésitez pas à prendre contact avec nos services.***

**Nos procédures ont évolué, permettant la gestion informatique des licences adultes et enfants pour un gain de temps pour tous.**

TARIFS AFFILIATION ET LICENCES	3
FACTURATION et REGLEMENT	3
ASSURANCES	4
Assurance de l'association	
Assurance des personnes	
DOCUMENTS OBLIGATOIRES A ENVOYER A L'U.S.E.P. 77	5
Le bordereau « demande d'affiliation d'une association scolaire à la Ligue de l'Enseignement saison 2019/2020 »	
La fiche diagnostic	
Le bordereau Multirisque Etablissement d'Enseignement (M.E.E.) de régularisation	
DOCUMENTS FACULTATIFS A ENVOYER A L'U.S.E.P. 77	7
Le bordereau Multirisque Etablissement d'Enseignement (M.E.E.)	
L'inscription aux activités hors temps scolaire	
Le visa fédéral « Sacem-Sacd »	
DOCUMENTS D'INFORMATION	8
Le Bulletin Spécial U.S.E.P. 77	
Le calendrier temps scolaire 2019/2020	
Apac Assurances « bulletin d'information »	
QUELQUES CONSEILS...	9

## TARIFS AFFILIATION ET LICENCES

Vous trouverez ci-dessous les tarifs **pour la saison 2020/2021** votés lors de la dernière assemblée générale de l'U.S.E.P. 77, **soit aucune augmentation pour cette année, malgré une légère augmentation de nos instances :**

AFFILIATION ANNUELLE DE L'ASSOCIATION	83,10 €
LICENCE U.S.E.P. 77 - ENFANT	6,06 €
LICENCE U.S.E.P. 77 - ADULTE (ENSEIGNANT, PARENT, ATSEM, ETC)	23,23 €
LICENCE U.S.E.P. 77 ADULTE « SPECIALE ANIMATEUR HTS » ET ENSEIGNANTS ET/OU ACCOMPAGNATEURS RONDES	17,23 €

**Rappel :** - la prise de 3 licences adultes minimum est OBLIGATOIRE

- le (la) président (e) et le (la) trésorier (e) doivent posséder la licence U.S.E.P. 77

## FACTURATION ET REGLEMENT

L'U.S.E.P. 77 procédera à l'affiliation de votre association et vous adressera la facture correspondante.



Contrairement aux années précédentes nous n'éditerons plus les licences, mais chaque association les recevra par mail.

Le règlement de l'affiliation de l'association n'est à effectuer qu'à **réception de la facture correspondante.**

Le règlement est à libeller à l'ordre de « U.S.E.P. 77 » devra être accompagné du coupon figurant en bas à gauche de la facture et envoyer à l'adresse ci-dessous :



**U.S.E.P. DE SEINE ET  
MARNE**

**28 Avenue Georges Pompidou**

**77000 MELUN CEDEX**

Papillon à découper et à joindre avec votre règlement  
**N° affiliation: 077** \_\_\_\_\_ - ASSOCIATION SCOLAIRE  
Date de la facture : 01/09/2016 - No de facture : 2017 \_\_\_\_\_  
Montant Facture: 0,00 €  
Service Emetteur: USEP

## ASSURANCES

L'affiliation et la délivrance de licences permettent d'être assuré à l'APAC, service assurances de la Ligue de l'enseignement.

### ASSURANCE DE L'ASSOCIATION

2 possibilités :

Affiliation et licences  
**pour tout l'établissement**

Le contrat Multirisque Etablissement d'Enseignement est **offert** (régularisation du bordereau de souscription)

Affiliation et licences  
seulement  
**une ou plusieurs classes**  
l'établissement

Vous souhaitez bénéficier d'une assurance pour tout l'établissement ;

Possibilité de souscrire le contrat Multirisque Etablissement d'Enseignement en prenant en compte l'effectif non licencié USEP x 0,76 € par enfant

Vous souhaitez bénéficier d'une assurance seulement pour vos activités USEP :

Possibilité de souscrire la Convention d'Assurance Personnalisée (régularisation de la fiche diagnostic)  
Ce contrat est gratuit.

### ASSURANCE DES PERSONNES

La délivrance de licence octroi des garanties responsabilité civile et individuelle accident corporel au licencié (adulte et enfant) pour les activités déclarés lors de l'affiliation de l'association.

Les garanties sont répertoriés dans la notice MAC « Vos garanties Individuelles Accident Corporel ».

Cette notice vous est envoyée avec les licences.



## DOCUMENTS OBLIGATOIRES A ENVOYER A L'U.S.E.P. 77

Dès l'enregistrement sur Webaffiligue des adhérents (adultes et enfants), nous vous demandons de nous **transmettre obligatoirement les documents énumérés** ci-dessous :

### LE BORDEREAU « DEMANDE D’AFFILIATION D’UNE ASSOCIATION SCOLAIRE A LA LIGUE DE L’ENSEIGNEMENT SAISON 2020/2021 »



*Attention cette année dans le cadre de l'application de la RGPD, votre association est peut être bloquée en raison des adresses mails qui ont pu être attribuées à plusieurs personnes. Dans ce cas précis, prenez contact avec nos services pour identifier les personnes qui utilisent cette boîte mail.*

Nous vous remercions

- d'imprimer à partir de Webaffiligue,
- de signer les 3 pages,
  - de nous envoyer,
  - de le scanner et enregistrer sur la plateforme webaffiligue

la confirmation de demande d'affiliation que vous qui vous est proposé lors de la ré-affiliation en ligne.

Voir le tutoriel Ré-affiliation mode d'emploi (page 17)



Nous insistons sur le fait de bien préciser les **coordonnées complètes des membres du bureau de l'association (président, secrétaire et trésorier)**

### LE BORDEREAU « 2020-2021 - CLASSES USEP DE L'ASSOCIATION »

Nous vous remercions

- de compléter ce document en rapport avec votre structure d'école en nous renvoyant ce document :
- Ou de compléter l'onglet : Gérer vos sections (sur votre page association)



## LA FICHE DIAGNOSTIC

Ce document est à envoyer avec la demande d'affiliation pour mettre à jour le contrat d'assurance C.A.P.

Pour une première affiliation, ce document est indispensable et doit être joint à votre envoi.

Pour celles qui participent en plus aux rencontres Hors Temps Scolaire, **veuillez compléter également le cadre du verso, à la Rondo Cyclo ou à la Ronde Pédestre.**

Pour toutes les associations, veuillez :

- remplir le 1<sup>er</sup> cadre du recto,
- dater et signer au bas du verso.

## LE BORDEREAU MULTIRISQUE ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT (M.E.E.) - **REGULARISATION**

Ce document est **obligatoire** pour les associations affiliées la saison précédente et qui bénéficie déjà d'un contrat « Multirisque Etablissement d'Enseignement ». Ce contrat **sera tacitement reconduit** au 1<sup>er</sup> novembre 2018 sur la base des éléments déclarés pour la saison précédente : nombre de licences U.S.E.P. 77 délivrées et activités permanentes.

**Il vous appartiendra** donc de vérifier que les modalités de fonctionnement au sein de votre établissement sont toujours en adéquation avec les éléments enregistrés dans ce contrat **qu'il s'agisse des activités ou du nombre d'adhérents à l'U.S.E.P. 77.**

**Il vous appartiendra** de nous communiquer l'effectif total de votre établissement pour mise à jour du contrat.

Nous vous invitons à lire le livret « **Annexe : Contrat Multirisque Etablissement d'Enseignement** »



Nous vous rappelons que  
les contrats « Multirisque Etablissement d'Enseignement »  
sont tacitement reconduits au 1<sup>er</sup> novembre 2018  
sur la base des éléments déclarés l'année précédente :  
adhésions (nombre de cartes ou de licences USEP délivrées)  
et activités permanentes

transmis avec ce dossier, pour **connaître les modalités de garanties, modifications, résiliation...**

**MEE avec cotisation complémentaire :**

Si tout votre établissement n'est pas affilié à l'USEP, une cotisation complémentaire est appliquée : 0,76 euros par enfant non licencié USEP.

Le bordereau de souscription M.E.E. **prenant en compte le nouvel effectif** pour la saison 2020/2021 est à envoyer **obligatoirement** pour enregistrement des garanties.

**Sans écrit de votre part, le contrat sera reconduit dans les mêmes termes (effectif, activités) et la cotisation sera due.**

**DOCUMENTS FACULTATIFS A ENVOYER A L'U.S.E.P. 77**

Vous trouverez ci-dessous les documents à nous retourner selon vos besoins/fonctionnement :

**LE BORDEREAU MULTIRISQUE ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT (M.E.E.) – SOUSCRIPTION**

L'Apac, secteur assurances de la Ligue de l'Enseignement, propose le contrat d'assurance **MULTIRISQUE ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT (M.E.E.)** aux établissements d'Enseignement, **de l'école maternelle à l'université**, y compris Sections d'Education Spécialisées (S.E.S), Etablissements Régionaux d'Enseignement Adapté (E.R.E.A), Etablissements d'Enseignement Agricole et Etablissements spécialisés du Ministère des Affaires Sociales et de l'Emploi.

A ce titre, seront donc garantis aussi bien l'établissement souscripteur, que l'ensemble des associations socio-éducatives et sportives créées dans le cadre de l'Etablissement.

**Si tous les élèves de l'établissement sont titulaires d'une licence U.S.E.P.**, le contrat «Multirisque Etablissement d'Enseignement » **est accordé gratuitement** moyennant cependant la régularisation du bordereau de souscription en pièce jointe.

Nous vous invitons à consulter le livret « **Annexe : Contrat Multirisque Etablissement d'Enseignement** » transmis avec ce dossier, pour connaître les modalités de garanties, modifications, résiliation...

**L'INSCRIPTION AUX ACTIVITES HORS TEMPS SCOLAIRE**



Le programme des activités Hors Temps Scolaire est joint à ce document.

## DOCUMENTS D'INFORMATION

### LE BULLETIN SPECIAL U.S.E.P. 77

Dans ce document, vous y trouverez toutes les activités que propose l'U.S.E.P. pour l'année scolaire 2020/2021.



### LE CALENDRIER TEMPS SCOLAIRE 2020/2021

Les **dates d'inscription sont à respecter** auprès de nos services.

Afin de faciliter le contrôle, nous enverrons un état des inscriptions à vos CPC.



Cette année vous pouvez vous inscrire aux rencontres directement sur la plateforme webaffilié (voir le tutoriel).



Cette année, lors de la saisie des adultes de l'association, vous devrez impérativement saisir une adresse mail différente par adulte (respect de la RGPD et de l'attestation d'honorabilité), et vos adultes devront impérativement aller valider cette adresse mail. Sans cela vos adultes ne pourront être licenciés.

Les élus du Comité Directeur, en raison d'une situation financière limitée, ont pris la décision de limiter les frais de transport :

**l'USEP prendra en charge deux transports (de circonscription ou USEP Départementale) pour CHAQUE CLASSE affiliée.**



Cette année, en raison de la pandémie de COVID 19 et des rencontres sportives qui n'ont pas eu lieu, les élus du Comité Départemental USEP 77 ont pris la décision de :

- *Proposer la dotation d'une malle de matériel sportif qui sera mis à disposition des écoles affiliées en 2019-2020 (une dotation par école)*
- *Proposer l'intervention d'un éducateur sportif USEP pour chacune des classes affiliées afin de leur permettre de faire découvrir une activité USEP sur une séance.*

*En effet, bien que nous ayons engagé moins de frais en transport sur l'année scolaire 2019-2020, nos subventions ont été revues à la baisse (moins un tiers) et nos charges n'ont pas diminuées.*

## APAC ASSURANCES « BULLETIN D'INFORMATION »

Document à lire attentivement.

Contact : Apac 77  
Tél : 01.85.76.37.57  
Mail : affiliation@avenir77.org

## QUELQUES CONSEILS...

- Munissez-vous de vos identifiants  
Si vous ne disposez pas d'identifiants, appelez les services de l'U.S.E.P. 77 (01.85.86.00.45)
- Préférez l'utilisation de Google Chrome ou Mozilla pour accéder au Webaffiligue
- Vous n'êtes pas obligés de transférer à chaque ajout, vous pouvez interrompre la saisie et transférer en fin de journée.
- Quand vous avez terminé sur le Webaffiligue,
  - n'oubliez pas de cliquer sur « **Transférer les modifications à la Fédération** »
  - pensez à vous déconnecter plutôt que de fermer la fenêtre internet avec la croix rouge
- En parallèle, adressez les documents obligatoires et/ou facultatifs à l'adresse postale :



**U.S.E.P. 77**  
**28 Avenue Georges Pompidou**  
**77000 MELUN**

***Nous contacter :***

**Vous avez une question sur ...**

**l'affiliation et ou les licences  
les projets USEP**

**Julien HAILLANT**

[contact@usep77.com](mailto:contact@usep77.com)

**les rencontres sportives :**

**Alexandre KUPR**

[rencontres@usep77.com](mailto:rencontres@usep77.com)

**les formations :**

**Valérie DROMIGNY**

[formation@usep77.com](mailto:formation@usep77.com)

**Pour toutes autres questions :**

**Julien HAILLANT**

[contact@usep77.com](mailto:contact@usep77.com)

**Anne-Sophie PICQUART PERNON**  
Directrice départementale

[direction@usep77.com](mailto:direction@usep77.com)

**Et un seul numéro ....**

**01.85.86.00.45**

L'équipe de l'USEP de Seine et Marne  
vous souhaite une très bonne année scolaire !